https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article3594

EN BREF NÂ°657 : Le SNTRS-CGT soutient les actions des dockers de Fos et reprend à son compte l'appel de la CGT à bloquer toutes les livraisons d’armes à Israël

Date de mise en ligne : vendredi 6 juin 2025

- PUBLICATIONS - En Bref -

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

Le SNTRS-CGT soutient les actions des dockers de Fos et reprend à son compte l'appel de la CGT à bloquer toutes les livraisons d'armes à Israël

À l'instar des dockers de Fos-sur-Mer, « le gouvernement doit bloquer immédiatement toute livraison d'armes en direction de l'État d'Israël », réclame Sophie Binet, la secrétaire générale de la CGT…« On ne peut pas, comme le fait Emmanuel Macron maintenant -et c'est positif- dire que (le Premier ministre israélien) Benyamin Netanyahou est un criminel de guerre et dans le même temps laisser des armes partir en Israël ! »

Laissons la parole à nos camarades de Fos :

"Nous sommes pour la paix" et "opposés à toutes les guerres".

Premier acte - 4 juin 2025 :
les dockers du port de Marseille-Fos refusent de charger des composants militaires qui devaient partir pour Israël jeudi 5 juin, a annoncé la CGT des ouvriers dockers mercredi, marquant son refus de "participer au génocide en cours orchestré par le gouvernement israélien".

"Nous avons été avertis [mercredi] matin qu'un bateau, assurant une ligne régionale en Méditerranée, devait charger jeudi un container avec des pièces pour fusils mitrailleurs fabriquées par Eurolinks. On a réussi à l'identifier, le mettre de côté" (interview AFP du secrétaire général des dockers et personnels portuaires du golfe de Fos).

Selon nos camarades, il s'agit de 19 palettes de maillons fabriqués par l'entreprise marseillaise Eurolinks. En principe, à partir du moment où les dockers refusent de charger une marchandise, personne ne peut le faire à leur place. Ce blocage ne concerne pas les autres containers destinés à ce navire.

Deuxième acte - 5 juin 2025 :
"C'est avec écœurement que nous avons découvert deux autres conteneurs qui devaient embarquer sur le bateau CONTSHIPERA. Il s'agit, d'après nos informations, de tubes de canon fabriqués par la société Aubert et Duval à Firminy...

Ces deux conteneurs sont également bloqués."

"Les travailleurs.euses du port de Fos ne veulent pas être complices de massacres, de pertes de vies humaines."

Dans le même esprit de soutien et de lutte, le SNTRS-CGT appelle à signer la pétition suivante :
https://secure.avaaz.org/campaign/fr/pas_de_munition_pour_le_genocide_1_1/?fpla

Villejuif, le 6 juin 2025

En Bref nÂ°657 du 6 juin 25

Copyright © SNTRS-CGT